



Sur la base de cette carte :
 => relever les haies ne répondant pas aux critères et ajouter celles oubliées.

Noter vos observations sur les propositions d'intégration de l'inventaire au PLU à savoir :

- => haie importante : destruction possible à condition de prévoir une compensation légèrement supérieure (+ 30 %)
- => haie moyennement importante : destruction possible à condition de prévoir une compensation équivalente

La compensation correspond à la replantation d'une haie aux essences bocagères.

- Haie de bonne qualité au rôle important
- Haie de bonne qualité au rôle moyennement important
- Elément de paysage
- Espace Boisé Classé (EBC)

COMMUNE DE CONGRIER ET
 SAINT-SATURNIN-DU-LIMET
 DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

Diagnostic bocager

DOCUMENT DE TRAVAIL

Plan d'ensemble